

PIQUEZ UNE TÊTE DANS LA NOUVELLE PISCINE BELLE-BEILLE



**OUVERTURE
LE 15 JUIN 2025
DOSSIER DE PRESSE**







Christophe BÉCHU
Maire d'Angers

L'inauguration de cette nouvelle piscine au cœur du quartier de Belle-Beille n'est pas simplement l'ouverture d'un équipement sportif. C'est un geste fort, un engagement concret pour l'éducation, la santé et l'égalité d'accès aux services publics.

Apprendre à nager, c'est d'abord un droit. Un droit qui garantit la sécurité de nos enfants mais qui permet aussi à chacun de découvrir les joies de l'eau. Trop de jeunes grandissent sans savoir nager. À Angers, nous avons fait le choix de lutter contre cette inégalité et la piscine de Belle-Beille contribuera à cette mission. Adaptée à tous les âges, accessible aux établissements scolaires comme aux associations sportives et aux habitants, elle incarne notre volonté d'agir très concrètement pour un accès le plus ouvert possible à la natation.

Mais cette piscine, c'est aussi un lieu de plaisir et de détente. Un espace ouvert sur la vie du quartier, où se mêleront toutes les générations. Qu'on y vienne pour perfectionner sa brasse, pour barboter avec ses enfants, y retrouver des amis ou simplement pour se ressourcer, chacun y trouvera sa place. Cette piscine est pensée comme un véritable lieu de vie, au cœur d'un quartier en pleine transformation.

Cette réalisation est aussi le fruit d'un travail collectif. Elle n'aurait pas vu le jour sans l'implication des habitants, des architectes, des entreprises, de notre aménageur Alter et des associations sportives. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Ils ont su porter une ambition partagée : celle de donner à Belle-Beille un équipement exemplaire et à la hauteur des attentes de ses habitants.

Ils ont su porter aussi l'ambition de bâtir un équipement durable. Et je tiens à souligner le choix des matériaux et le soin porté à la réalisation de l'ouvrage, pensés pour que la piscine consomme aussi peu d'énergie que possible. Je veux d'ailleurs préciser que – contrairement à certaines idées reçues – un bassin nordique n'est pas plus énergivore qu'un bassin intérieur. Il nécessite évidemment moins de matériaux de construction qu'un bassin classique et aucun chauffage extérieur.

À travers cet investissement de près de 10,5 millions d'euros, Angers réaffirme son engagement : faire du sport et de l'apprentissage de la natation une priorité pour toutes et tous, dans tous les quartiers. Parce que nager ne doit jamais être un privilège. Parce que le plaisir de la natation, la fierté d'apprendre et le bonheur de progresser, doivent pouvoir être vécus par chacun, sans exception.

Une nouvelle piscine pour les habitants de Belle-Beille

En décembre 2014, l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) a retenu le quartier de Belle-Beille parmi les quartiers prioritaires de la politique de la ville, afin que le quartier et ses habitants puissent bénéficier du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Suite à la déconstruction, en 2022, de l'ancienne piscine, vétuste et énergivore, le chantier de construction d'une nouvelle piscine a été lancé en mars 2024. Le dimanche 15 juin 2025, soit un peu plus d'un an après, la nouvelle piscine de Belle-Beille ouvrira ses portes.

Cette nouvelle piscine comprend un espace petite enfance et un bassin polyvalent intérieur, ainsi qu'un bassin extérieur de 250 m² avec 4 lignes d'eau accessible depuis un espace intérieur chauffé via un chenal. Des espaces extérieurs, tels qu'un solarium minéral avec 2 brumisateurs, un solarium végétal et plages minérales et végétales sont également à disposition des usagers.

Les espaces aquatiques sont complétés par de nouveaux espaces d'accueil du public (hall d'accueil, vestiaires, sanitaires) et pour le personnel (local administratif, vestiaires, salle de pause...).

Une piscine écoresponsable

Le bâtiment de conception bioclimatique a été pensé pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Les matériaux utilisés pour sa construction sont biosourcés (charpente bois, isolation en fibre de bois) et des filtres à perlite (roche volcanique), économes en eau, ont été utilisés pour traiter l'eau du bassin.

La piscine dispose d'un raccordement au réseau de chauffage urbain, de panneaux photovoltaïques et d'une toiture végétalisée. Les matériaux issus de la déconstruction de l'ancienne piscine ont été réutilisés dans d'autres projets du quartier ou récupérés par des habitants et les services de la Ville d'Angers.

Enfin, un système de récupération d'eau de filtration a été mis en place, permettant de préserver entre 8 et 10 m³ d'eau par jour. Cette eau pourra ensuite être réutilisée pour l'arrosage des plantes et le nettoyage des rues du quartier.

Un nouveau bassin nordique de 250 m²

Un bassin nordique fait partie du nouveau complexe aquatique de Belle-Beille, permettant aux usagers de profiter d'un bassin extérieur chauffé toute l'année. Les bassins nordiques présentent par ailleurs plusieurs avantages environnementaux notables. Tout d'abord, leur confection nécessite moins de matériaux de construction qu'un bassin classique. Concrètement, ce chantier a été réalisé sans matériaux tels que la charpente, le béton, l'acier, le verre ou les isolants, induisant également une réduction des émissions de gaz à effet de serre. De plus, son installation en extérieur ne nécessite aucun traitement de l'air, réduisant considérablement les consommations électrique et thermique.

Les équipements de la nouvelle piscine Belle-Beille

- Un bâtiment de **1 549 m²** de surface
- Une capacité d'accueil de **350** personnes
- Un bassin de nage de **14 m x 8 m** (0,80 m à 1,20 m de profondeur)
- Un bassin nordique extérieur de **25 m x 10 m** (1,20 m à 1,80 m de profondeur) avec **4 lignes d'eau** accessibles depuis un espace intérieur chauffé par un chenal
- Un espace extérieur** disposant d'un solarium minéral avec brumisateur et d'un solarium végétal
- Un espace petite enfance intérieur, avec **une pataugeoire de 32 m²**
- 513 m²** de panneaux photovoltaïques
- Coût total de l'opération : **10,5 M€**

Une piscine accessible à tous

- Accès PMR extérieur par rampe.
- Douches et toilettes PMR.
- Fauteuil roulant à disposition.
- Siège autoporté pour accès au bassin.

Les équipes de la nouvelle piscine Belle-Beille

- 1 responsable d'équipement
- 3 maitres-nageurs
- 1 surveillant sauveteur
- 1 agents d'accueil caisse
- 4 agents de maintenance et de surveillance des locaux

Ouvertures estivales - À partir du dimanche 15 juin

- Le matin du lundi au vendredi : de 12h à 13h45
- L'après-midi du lundi au vendredi : de 15h à 19h (19h45 le mercredi)
- Le week-end : de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h (18h le dimanche)

Retrouvez toutes les horaires d'ouverture des piscines de la ville sur : angers.fr

LES PISCINES DE LA VILLE D'ANGERS

AquaVita

- 📍 1, place AquaVita
- ☎ 02 41 39 63 63
- 🚌 Ligne : 5
- 🚊 Tramway : Ligne A, arrêt Verneau
- 🅑 Parking : accessible dès l'entrée de ville par l'autoroute A11 - sortie 16

Monplaisir

- 📍 Boulevard Copernic
- ☎ 02 41 43 62 35
- 🚌 Lignes : 4, 9 et 10
- 🚊 Tramway : Ligne B (Direction Monplaisir), arrêt Europe

Belle-Beille

- 📍 5, rue Eugénie-Mansion
- ☎ 02 41 25 45 10
- 🚌 Lignes 2 et 6 (arrêt Chapelle Belle-Beille)
- 🚊 Tramway : Ligne A, arrêt Verneau
- 🅑 Parking gratuit

Jean-Bouin

- 📍 Boulevard Pierre-de-Coubertin
- ☎ 02 41 79 70 20 ou 02 41 79 70 21
- 🚌 Lignes : 1, 7, 8 et 10, arrêt Jean-Bouin

Roseraie

- 📍 Rue Henri-Bergson
- ☎ 02 41 66 92 42
- 🚊 Tramway : Lignes A et C, arrêt Jean-Vilar







Service des Relations Presse
Ville d'Angers
Jonathan BOULOGNE
02 41 05 47 21
relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr>